

DES PROJETS QUI ONT DU COEUR

GAL COEUR DE LORRAINE

N°1 - Mai 2026



L'édito du Président

Mesdames Messieurs,

Nous avons cru bon de revenir vers vous par l'intermédiaire de cette Newsletter, afin de vous montrer que nous sommes toujours actifs et présents, plus que jamais autour de ce GAL.

Par le retour des demandes présentées par les nombreux porteurs de projets, l'intérêt du GAL et de cette enveloppe de fonds LEADER n'est plus à démontrer. Même si au début de ce dispositif nous avons quelques craintes de ne pouvoir consommer les crédits alloués au GAL du PETR Cœur de Lorraine.

Toutefois, nous avons dû faire face à une bureaucratie astreignante et bien compliquée, modifiant sans cesse, voire au dernier moment, les règles du jeu. Après une intervention auprès de nos parlementaires régionaux, au moment où nous trouvons enfin une solution pour avancer, les élections municipales, nous demandons une nouvelle fois de la patience.

Une fois toutes ces formalités exécutées, ce sera avec plaisir que nous pourrons prendre enfin le rythme de nos comités et pouvoir ainsi soutenir ouvertement les projets structurant utiles au développement de nos territoires.

A bientôt

Alain FERIOLI
Président du GAL Cœur de Lorraine



**EN MAI, FÊTEZ
LE JOLI MOIS DE L'EUROPE**

Réagissez avec le #JMEurope



Période électorale : Qu'est-ce que cela engendre pour le GAL ?

Les élections municipales engendrent également l'installation des nouvelles instances exécutifs des différentes collectivités notamment les EPCI, PETR et le PNRL.

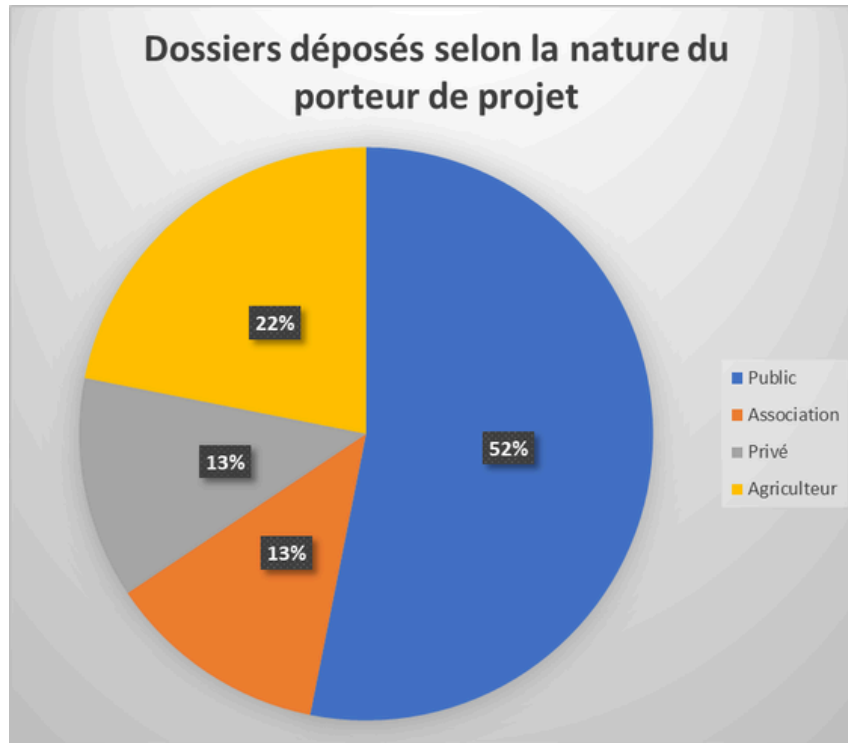
De ce fait, les sélections et votent des projets sont momentanément en suspens, dans l'attente d'installer un nouveau comité de programmation. Ce dernier comptant 8 binômes du collège public et 8 binômes du collège privé.

Une fois que le nouveau comité de programmation sera installé, le soutien aux projets pourra reprendre normalement.

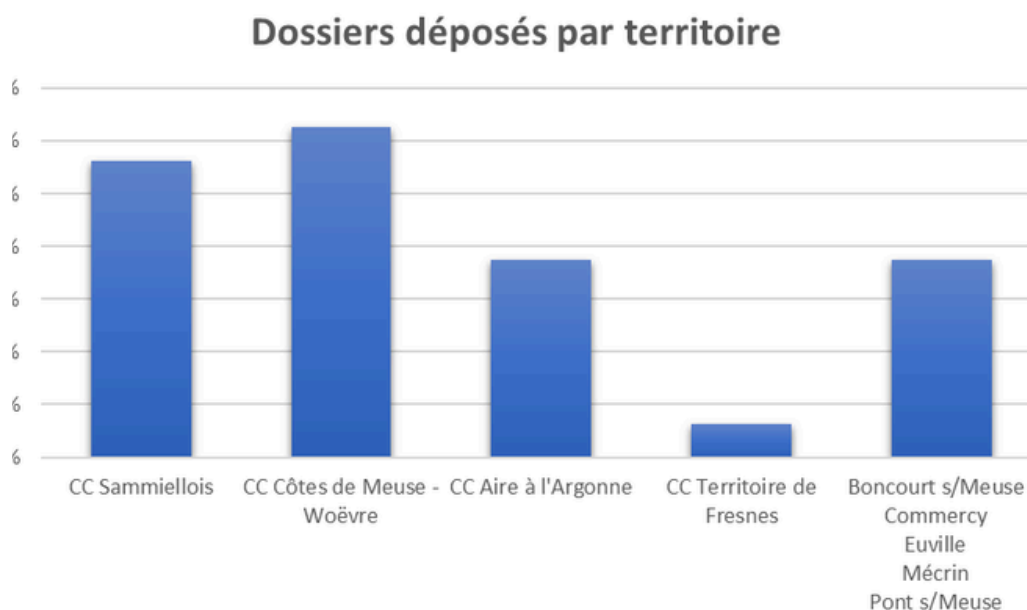


L'avancement de la programmation LEADER 2023-2027

Beaucoup de projets LEADER sont déjà déposés : leurs montants prévisionnels sont comptabilisés pour sécuriser l'enveloppe mais également pour faciliter la gestion des nouvelles demandes de financement.



Le graphique ci-dessus démontre une certaine répartition homogène entre les porteurs privés et publics. Et sur le graphique ci-dessous, la répartition sur l'ensemble du territoire du GAL.



LEADER après 2027 : un enjeu vital pour les territoires ruraux



L'Union européenne prépare son budget 2028-2034 et plusieurs pistes de réforme menacent directement le programme LEADER, pourtant essentiel au développement rural. Sans mobilisation, LEADER pourrait devenir optionnel, moins financé et moins local, au détriment des petites communes.

Ce qui est en jeu

Les premières orientations européennes envisagent :

- La disparition d'un budget dédié, réduisant les moyens pour les projets ruraux.
- La dilution du développement rural dans un fonds unique, rendant LEADER moins visible.
- Un affaiblissement du rôle des GAL, pourtant garants de la décision locale.
- Une remise en cause de l'approche ascendante, au profit de dispositifs plus centralisés.

Ce que défend LEADER France

- Un budget sécurisé : maintien d'un taux FEADER dédié et visibilité pluriannuelle.
- Une gouvernance locale forte : décisions prises par les GAL, au plus près du terrain.
- Une simplification réelle : procédures allégées, contrôles adaptés.
- Une ingénierie locale reconnue : financement de l'animation territoriale et de l'innovation.

Pourquoi c'est crucial pour votre territoire ?

LEADER finance des projets que d'autres dispositifs ne couvrent pas : tiers-lieux, circuits courts, tourisme rural, transition écologique, services à la population... Sans plaidoyer, les territoires risquent :

- une baisse des financements,
- une recentralisation des décisions,
- la perte d'ingénierie locale,
- un ralentissement de l'innovation,
- une fragilisation des petites communes et associations.



Le rôle clé des élus

Les élus peuvent agir dès maintenant en :

- Soutenant publiquement la démarche de LEADER France,
- Valorisant les projets LEADER du territoire,
- Relayant les enjeux auprès des parlementaires.

Conclusion

Préserver LEADER, c'est préserver la capacité d'agir des territoires ruraux. La mobilisation des élus est essentielle pour garantir un programme fort, financé et piloté localement.



La parole aux porteurs de projets



M. LIENARD Léo-Paul
Viticulteur

1. Comment avez-vous découvert le dispositif LEADER ?

L'information m'a été communiquée par les Présidents de la codecom et du PTER, par une conseillère de la chambre d'agriculture et un collègue vigneron.

2. Comment décririez-vous l'accompagnement que vous avez reçu pour préparer et déposer votre dossier LEADER (explications, conseils, aide au montage, disponibilité, écoute...) ?

J'ai beaucoup apprécié la réactivité de l'équipe Leader, de leur disponibilité et leurs explications ont été claires dès le départ du montage.

3. Quel aspect de l'accompagnement vous a le plus marqué ou été le plus déterminant ?

J'aurais pu être découragé en milieu de parcours car il faut passer du temps sur le dossier, entre autres : rassembler toutes les bonnes pièces, réclamer ou faire changer des devis aux artisans... Mais l'entrain des artisans locaux ainsi que le soutien et le suivi de l'équipe Leader m'ont été d'un grand secours grâce à ses vérifications systématiques sur mon dossier.

4. Que retenez-vous de cette expérience ?

Sans ce programme leader, je pense que la réalisation de ce projet ne se serait pas faite. J'ai vraiment ressenti un esprit d'équipe pour me soutenir et j'ai pu constater qu'il y a de belles forces vives sur notre territoire !

La parole aux porteurs de projets



M. JACQUEMIN Lionel
Maire

1. Avant de déposer votre dossier, comment perceviez-vous le dispositif LEADER ?

Oui je connaissais le dispositif Leader succinctement. Mais les retours des personnes qui ont eu recours à ce dispositif étaient plutôt négatif voir très négatif (trop compliqué, versement trop long...).

2. Qu'avez-vous trouvé particulièrement utile dans l'appui apporté par l'équipe LEADER (explications, conseils, suivi, disponibilité, surmonter une difficulté...)?

L'appui au montage du dossier par l'équipe Leader a été essentiel, elles ont fait preuve de bienveillance, de disponibilité de compétences et notamment dans un contexte difficile du à des problèmes de logiciel, d'interface avec la région ou il était demandé de reprendre en partie les dossiers...

3. Y a-t-il un point que vous souhaiteriez voir amélioré pour les futurs porteurs de projets ?

Oui, cela rejoint les points évoqués ci-dessus. Quand l'opération débute il faudrait que tout ce qui est logiciel, formation du personnel, protocole d'échange entre les différents intervenants soit prêts afin que tout le monde parle d'une seule voix pour éviter les allers retours inutiles et cronophages.

Coup de projecteur sur la réalisation d'un projet

Dans les locaux de l'ancien bar hôtel restaurant "Le Brûlot", M. HARDEMAN et son épouse ont ouvert un bar restaurant afin de redonner vie à ce bâtiment.

Des travaux de réhabilitation de l'intérieur du bâtiment ont été réalisés, la confection du comptoir, l'achat du matériel professionnel tout en pensant à l'accessibilité du bâtiment.

C'est une entreprise familiale prête à également accueillir les personnes malentendantes grâce à leur connaissance de la langue des signes.

M. HARDEMAN, propose une carte avec des produits locaux, la cuisson de pain sur demande ainsi qu'un point retrait de la banque Crédit Agricole.

Des soirées sont également proposées notamment "soirée karaoké".



Un peu d'Histoire :

La journée de l'Europe est célébrée le 9 mai dans l'ensemble des Etats membres afin de rendre hommage à la date fondatrice que fût le 9 mai 1950 (déclaration de Robert Schuman).

C'est le mois où l'Europe sort de chez elle pour mettre un coup de projecteur sur ses actions menées sur notre territoire.



Sandrine LAUWERIER
Animatrice
07.57.17.91.24



Alix ALI SALSAC
Gestionnaire
07.57.68.15.67